

BILL NO. 20

Thirty-second Legislative Assembly

First Session

FIRST APPROPRIATION ACT, 2010-11

Whereas it appears by message from the Commissioner and in the estimates accompanying the message that the sums mentioned in Schedule A of this Act are required for the purpose of defraying certain expenses of the public service of Yukon and for related purposes for the period of 12 months ending March 31, 2011;

the Commissioner of Yukon, by and with the advice and consent of the Legislative Assembly, enacts as follows

1 From and out of the consolidated revenue fund there may be paid and applied a sum not exceeding in the whole \$1,080,402,000, for defraying the several charges and expenses of the public service of Yukon payable in the period of 12 months ending on March 31, 2011, as set forth in Schedule A of this *Act* and which, includes all sums previously appropriated for any part of the same period, and that sum shall not be paid or applied except in accordance with Schedules A, B, and C, the *Financial Administration Act* and, subject to that Act, the estimates accompanying the message from the Commissioner.

2 The due application of all monies paid or applied pursuant to section 1 shall be accounted for.

PROJET DE LOI N° 20

Trente-deuxième Assemblée législative

Première session

LOI D'AFFECTATION N° 1 POUR L'EXERCICE 2010-2011

Attendu qu'il est nécessaire, comme l'indiquent le message du commissaire et le budget des dépenses qui y est joint, d'allouer les crédits précisés à l'annexe A pour couvrir certaines dépenses de l'administration publique du Yukon et autres fins connexes pour la période de douze mois se terminant le 31 mars 2011;

le commissaire du Yukon, sur l'avis et avec le consentement de l'Assemblée législative, édicte :

1 Il peut être prélevé, sur le Trésor, une somme maximale de 1 080 402 000 \$, pour le paiement des charges et dépenses de l'administration publique du Yukon afférentes à la période de 12 mois se terminant le 31 mars 2011, telles qu'elles sont énumérées à l'annexe A. Cette somme comprend tous les montants déjà affectés pour une partie quelconque de cette période et les crédits ne peuvent être affectés qu'en conformité avec les annexes A, B et C, la *Loi sur la gestion des finances publiques* et, sous réserve de cette loi, qu'avec le budget des dépenses joint au message du commissaire.

2 Il est rendu compte de l'affectation régulière des crédits versés ou affectés sous le régime de l'article 1.

**FIRST APPROPRIATION ACT, 2010-11
SCHEDULE A**

\$(Dollars in 000s)

Operation and Maintenance Votes

01	Yukon Legislative Assembly	5,680
24	Elections Office	427
23	Office of the Ombudsman	530
26	Child and Youth Advocate Office	415
02	Executive Council Office	23,570
51	Community Services	65,763
07	Economic Development	13,854
03	Education	129,503
53	Energy, Mines and Resources	73,684
52	Environment	26,959
12	Finance	7,247
15	Health and Social Services	230,744
55	Highways and Public Works	105,726
08	Justice	53,139
10	Public Service Commission	35,772
54	Tourism and Culture	20,048
11	Women's Directorate	1,747
22	Yukon Development Corporation	1,500
18	Yukon Housing Corporation	15,578
19	Yukon Liquor Corporation	one dollar
20	Loan Amortization	0
20	Loan Capital	5,000
	Subtotal Operation and Maintenance	816,886

Capital Votes

01	Yukon Legislative Assembly	50
24	Elections Office	5
23	Office of the Ombudsman	5
26	Child and Youth Advocate Office	2
02	Executive Council Office	246
51	Community Services	77,005
07	Economic Development	2,310
03	Education	11,910
53	Energy, Mines and Resources	6,411
52	Environment	2,102
12	Finance	24
15	Health and Social Services	5,004
55	Highways and Public Works	77,452
08	Justice	28,767
10	Public Service Commission	57

FIRST APPROPRIATION ACT, 2010-11
SCHEDULE A

\$(Dollars in 000s)

Capital votes (cont'd)

54	Tourism and Culture	2,782
11	Women's Directorate	7
22	Yukon Development Corporation	500
18	Yukon Housing Corporation	48,877
	Subtotal Capital	<hr/> 263,516
	TOTAL SUMS REQUIRED	<hr/> <hr/> 1,080,402

LOI D'AFFECTATION N° 1 POUR L'EXERCICE 2010-2011
ANNEXE A

\$ (en milliers de dollars)

Crédits votés relatifs au fonctionnement et à l'entretien

01	Assemblée législative du Yukon	5 680
24	Bureau des élections	427
23	Bureau de l'ombudsman	530
26	Bureau du défenseur de l'enfance et de la jeunesse	415
02	Conseil exécutif	23 570
51	Services aux collectivités	65 763
07	Développement économique	13 854
03	Éducation	129 503
53	Énergie, Mines et Ressources	73 684
52	Environnement	26 959
12	Finances	7 247
15	Santé et Affaires sociales	230 744
55	Voirie et Travaux publics	105 726
08	Justice	53 139
10	Commission de la fonction publique	35 772
54	Tourisme et Culture	20 048
11	Bureau de promotion des intérêts de la femme	1 747
22	Société de développement du Yukon	1 500
18	Société d'habitation du Yukon	15 578
19	Société des alcools du Yukon	un dollar
20	Amortissement du capital emprunté	0
20	Capital emprunté	5 000
	Total partiel : fonctionnement et entretien	816 886

Crédits votés relatifs au capital

01	Assemblée législative du Yukon	50
24	Bureau des élections	5
23	Bureau de l'ombudsman	5
26	Bureau du défenseur de l'enfance et de la jeunesse	2
02	Conseil exécutif	246
51	Services aux collectivités	77 005
07	Développement économique	2 310
03	Éducation	11 910
53	Énergie, Mines et Ressources	6 411
52	Environnement	2 102
12	Finances	24
15	Santé et Affaires sociales	5 004
55	Voirie et Travaux publics	77 452
08	Justice	28 767
10	Commission de la fonction publique	57

LOI D'AFFECTATION N° 1 POUR L'EXERCICE 2010-2011
ANNEXE A

\$ (en milliers de dollars)

Crédits votés relatifs au capital (suite)

54	Tourisme et Culture	2 782
11	Bureau de promotion des intérêts de la femme	7
22	Société de développement du Yukon	500
18	Société d'habitation du Yukon	48 877
	Total partiel : capital	<hr/> 263 516
	TOTAL DES SOMMES REQUISES	<hr/> <hr/> 1 080 402

**FIRST APPROPRIATION ACT, 2010-11
SCHEDULE B
GRANTS**

The sums in this Schedule have been included in the sums in Schedule A. They are extracted from Schedule A and noted here only to show that they have been appropriated for grants rather than for some other purpose. They are not appropriations in addition to what is mentioned in Schedule A.

		Grant amounts
		<u>\$(Dollars in 000s)</u>
<u>Operation and Maintenance Votes</u>		
01	Yukon Legislative Assembly	0
24	Elections Office	0
23	Office of the Ombudsman	0
26	Child and Youth Advocate Office	0
02	Executive Council Office	0
51	Community Services	
	- In-Lieu of Property Taxes	5,254
	- Home Owner Grants	3,170
	- Comprehensive Municipal Grants	14,962
07	Economic Development	0
03	Education	
	- Student Transportation	116
	- Student Accommodation (Boarding Subsidy)	115
	- Post Secondary Student Grants	4,728
53	Energy, Mines and Resources	0
52	Environment	0
12	Finance	0
15	Health and Social Services	
	- Adoption Subsidies	121
	- Child Care Subsidies	3,180
	- Social Assistance – Whitehorse	10,170
	- Yukon Seniors’ Income Supplement	855
	- Pioneer Utility Grant	1,452
	- In-Lieu of Property Taxes – Continuing Care	240
	- Medical Travel Subsidies	993
	- In-Lieu of Property Taxes – Community Nursing	97
	- Social Assistance – Region	1,184
55	Highways and Public Works	0
08	Justice	0
10	Public Service Commission	0
54	Tourism and Culture	0
11	Women’s Directorate	0
22	Yukon Development Corporation	0
18	Yukon Housing Corporation	0
19	Yukon Liquor Corporation	0
Subtotal Operation and Maintenance Grants		46,637

**FIRST APPROPRIATION ACT, 2010-11
SCHEDULE B
GRANTS**

The sums in this Schedule have been included in the sums in Schedule A. They are extracted from Schedule A and noted here only to show that they have been appropriated for grants rather than for some other purpose. They are not appropriations in addition to what is mentioned in Schedule A.

<u>Capital Votes</u>	<u>Grant amounts</u> <u>\$(Dollars in 000s)</u>
01 Yukon Legislative Assembly	0
24 Elections Office	0
23 Office of the Ombudsman	0
26 Child and Youth Advocate Office	0
02 Executive Council Office	0
51 Community Services	0
07 Economic Development	0
03 Education	0
53 Energy, Mines and Resources	0
52 Environment	0
12 Finance	0
15 Health and Social Services	0
55 Highways and Public Works	0
08 Justice	0
10 Public Service Commission	0
54 Tourism and Culture	0
11 Women's Directorate	0
22 Yukon Development Corporation	0
18 Yukon Housing Corporation	0
Subtotal Capital Grants	0
TOTAL GRANTS REQUIRED	46,637

LOI D’AFFECTATION N° 1 POUR L’EXERCICE 2010-2011
ANNEXE B
SUBVENTIONS

Les sommes indiquées dans la présente annexe font partie des sommes de l’annexe A. Elles en sont extraites et figurent ci-dessous uniquement pour illustrer qu’elles sont affectées à titre de subventions plutôt qu’à d’autres fins. Ces affectations ne s’ajoutent pas aux sommes indiquées dans l’annexe A.

<u>Crédits votés relatifs au fonctionnement et à l’entretien</u>		Subventions \$ (en milliers de dollars)
01	Assemblée législative du Yukon	0
24	Bureau des élections	0
23	Bureau de l’ombudsman	0
26	Bureau du défenseur de l’enfance et de la jeunesse	0
02	Conseil exécutif	0
51	Services aux collectivités	
	- Au titre de l’impôt foncier	5 254
	- Subventions aux propriétaires résidentiels	3 170
	- Subventions municipales globales	14 962
07	Développement économique	0
03	Éducation	
	- Transport scolaire	116
	- Logement étudiant (subvention pour la pension)	115
	- Subventions aux étudiants de niveau post-secondaire	4 728
53	Énergie, Mines et Ressources	0
52	Environnement	0
12	Finances	0
15	Santé et Affaires sociales	
	- Subventions pour l’adoption	121
	- Programme de subventions pour les services de garde	3 180
	- Aide sociale – Whitehorse	10 170
	- Supplément de revenu pour les personnes âgées	855
	- Subventions aux pionniers (services publics)	1 452
	- Au titre de l’impôt foncier – services de soins continus	240
	- Subventions pour voyages médicaux	993
	- Au titre de l’impôt foncier – soins infirmiers communautaires	97
	- Aide sociale – régionale	1 184
55	Voirie et Travaux publics	0
08	Justice	0
10	Commission de la fonction publique	0
54	Tourisme et Culture	0
11	Bureau de promotion des intérêts de la femme	0
22	Société de développement du Yukon	0
18	Société d’habitation du Yukon	0
19	Société des alcools du Yukon	0
Total partiel : subventions pour le fonctionnement et l’entretien		46 637

LOI D’AFFECTATION N° 1 POUR L’EXERCICE 2010-2011
ANNEXE B
SUBVENTIONS

Les sommes indiquées dans la présente annexe sont incluses dans les sommes de l’annexe A. Elles sont extraites de l’annexe A et figurent ci-dessous uniquement pour illustrer qu’elles sont affectées à titre de subventions plutôt qu’à d’autres fins. Ces affectations ne s’ajoutent pas aux sommes indiquées dans l’annexe A.

<u>Crédits votés relatifs au capital</u>	Subventions \$ (en milliers de dollars)
01 Assemblée législative du Yukon	0
24 Bureau des élections	0
23 Bureau de l’ombudsman	0
26 Bureau du défenseur de l’enfance et de la jeunesse	0
02 Conseil exécutif	0
51 Services aux collectivités	0
07 Développement économique	0
03 Éducation	0
53 Énergie, Mines et Ressources	0
52 Environnement	0
12 Finances	0
15 Santé et Affaires sociales	0
55 Voirie et Travaux publics	0
08 Justice	0
10 Commission de la fonction publique	0
54 Tourisme et Culture	0
11 Bureau de promotion des intérêts de la femme	0
22 Société de développement du Yukon	0
18 Société d’habitation du Yukon	0
	0
Total partiel : subventions relatives au capital	0
TOTAL DES SUBVENTIONS REQUISES	46 637

SCHEDULE C

ANNEXE C

YUKON LEGISLATIVE ASSEMBLY

The Yukon Legislative Assembly is the parliament of the Yukon, consisting of Members who are elected by the people of the Yukon. Through them Yukon people make territorial laws and provide money needed by the Government of Yukon for the present and future good of the people of the Territory.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU YUKON

L'Assemblée législative du Yukon est le Parlement du Yukon où siègent les députés élus par la population du Yukon. Par l'intermédiaire des députés, les gens du Yukon décident des lois territoriales et versent les sommes nécessaires au gouvernement du Yukon pour assurer le bien-être actuel et futur des gens du territoire.

ELECTIONS OFFICE

To manage and conduct elections of Members of the Yukon Legislative Assembly and school-governing groups.

BUREAU DES ÉLECTIONS

Il dirige et gère les élections des députés à l'Assemblée législative et des membres des organismes scolaires dirigeants.

To provide administrative support for electoral district boundaries commission.

Il offre du soutien administratif à la commission de délimitation des circonscriptions électorales.

OFFICE OF THE OMBUDSMAN

To enhance public confidence and promote fairness and integrity in public administration of the Yukon through public education, assistance to members of the public and independent investigation of complaints.

BUREAU DE L'OMBUDSMAN

Il accroît la confiance du public dans l'administration publique du Yukon et favorise l'équité et l'intégrité au sein de la fonction publique du Yukon, grâce à la sensibilisation de la population, à de l'aide fournie aux gens et à des enquête indépendantes suite aux plaintes.

CHILD AND YOUTH ADVOCATE OFFICE

To promote the rights and interests of children and youth accessing services from the Yukon government and other designated services, through individual advocacy, review of systemic or specific issues, provision of advice, and assistance in resolving matters related to the provision of the designated services.

BUREAU DU DÉFENSEUR DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Il fait la promotion des droits et des intérêts des enfants et des adolescents qui font appel aux services du gouvernement du Yukon et d'autres services désignés comme la représentation individuelle, l'examen de questions systémiques ou particulières, les conseils et l'aide destinée à régler des questions relatives à la prestation de services désignés.

DEPARTMENTAL OBJECTIVES

OBJECTIFS MINISTÉRIELS

EXECUTIVE COUNCIL OFFICE

Supporting the Cabinet governance process by ensuring government policy and planning are coordinated and effective.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

Il soutient le processus de gouvernance du Cabinet en garantissant que la planification et les politiques gouvernementales sont coordonnées et efficaces.

Demonstrating strategic corporate leadership.

Il fait preuve de leadership d'entreprise stratégique.

Fostering respectful, durable relationships with other governments.

Il encourage des relations durables et respectueuses avec les autres gouvernements.

Promoting effective and timely communication of government information to the public.

Il favorise la communication efficace et rapide de l'information gouvernementale au public.

DEPARTMENT OF COMMUNITY SERVICES

MINISTÈRE DES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

To promote sustainable healthy communities by supporting local governments, community organizations, and the volunteer sector; encouraging active living through sport and recreation; and directly providing community services, property assessment and taxation, infrastructure and land development.

Il fait la promotion des collectivités viables et en santé en soutenant les administrations locales, les organismes communautaires et le secteur bénévole, en encourageant la vie active par la pratique du sport et les loisirs, en offrant directement des services communautaires et en étant chargé de l'évaluation et de l'imposition foncière, des infrastructures et de l'aménagement du territoire.

To protect public safety through driver and vehicle programs; to provide community educational opportunities through public library programs; and to provide bilingual inquiry services to the public and Yukon government departments.

Il assure la sécurité publique par des programmes pour les conducteurs et les véhicules, il offre des possibilités de formation dans les collectivités grâce aux programmes offerts dans les bibliothèques publiques; il fournit des services de renseignements bilingues au public et aux ministères du gouvernement du Yukon.

To support the health, safety and protection of the public through programs such as the application of minimum building, electrical and mechanical codes; equitable and responsible employment practices; and orderly and accountable professional and commercial activity.

Il soutient la santé, la sécurité et la protection du public grâce à des programmes comme l'application de codes minimaux de la construction, de l'électricité et de la mécanique, des pratiques d'emploi justes et responsables et des activités professionnelles et commerciales ordonnées et responsables.

To protect broad consumer interests through the provision of education, information and enforcement services.

Il protège les intérêts généraux des consommateurs par la prestation de services d'éducation, d'information et de mise en application.

To assist and enable communities and people to protect themselves from the threat of wildland fire, structural fire and other emergencies or disasters and provision of emergency medical services.

Il aide les collectivités et la population et leur permet de se protéger contre la menace des feux de végétation, des feux de bâtiment et les autres urgences ou sinistres et il offre des services médicaux d'urgence.

DEPARTMENT OF ECONOMIC DEVELOPMENT

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

To develop and maintain a sustainable and competitive Yukon economy to enrich the quality of life of all Yukoners.

Il bâtit et maintient une économie yukonnaise durable et concurrentielle pour améliorer la qualité de vie de la population du Yukon.

To pursue economic initiatives with a shared vision of prosperity, partnerships and innovation.

To forge, maintain and expand partnerships with First Nations in the economic development of the Yukon.

DEPARTMENT OF EDUCATION

To deliver accessible and quality education so learners of all ages can become productive, responsible and self-reliant members of society. This will be achieved by

- creating a more responsive education system that enables learners to succeed;
- enhancing transitions between different levels of education, training and the world of work;
- enhancing meaningful relationships with all partners in education; and
- enabling education, training and skills development for Yukoners so they may respond to opportunity and meet Yukon's labour market needs.

DEPARTMENT OF ENERGY, MINES AND RESOURCES

To responsibly manage Yukon's natural resources and ensure integrated resource and land use.

To promote investment in and responsible development of Yukon's mineral, energy, forestry, agriculture and land resources.

To provide strategic leadership for natural resource policy and planning.

To support and facilitate the implementation of the *Yukon Environmental and Socio-economic Assessment Act (YESAA)*.

Il mène des initiatives économiques fondées sur une vision commune de prospérité, de partenariats et d'innovation.

Il crée des partenariats avec les Premières nations pour le développement économique du Yukon, les tient à jour et en élargit la portée.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Il offre un enseignement accessible et de qualité pour permettre aux apprenants de tout âge de devenir des membres de la société productifs, responsables et autonomes. Cet objectif est atteint par :

- la création d'un système d'éducation plus souple permettant la réussite des apprenants;
- l'amélioration des transitions entre les différents niveaux de scolarité, de formation et du marché du travail;
- l'amélioration des relations importantes avec tous les partenaires du domaine de l'éducation;
- l'offre de programmes d'études, de formations et de perfectionnement à la population du Yukon, pour lui permettre de profiter des possibilités qu'offre le marché du travail du Yukon et de s'y adapter.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES RESSOURCES

Il gère les ressources naturelles du Yukon de façon responsable et veille à l'utilisation intégrée des terres et des ressources.

Il favorise l'investissement dans les secteurs de l'énergie, de l'agriculture, des mines, des forêts et des ressources foncières du Yukon et leur développement responsable.

Il fait preuve de leadership stratégique en matière de politiques et de planification des ressources naturelles.

Il soutient et facilite la mise en œuvre de la *Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon (LEESY)*.

DEPARTMENT OF ENVIRONMENT

To ensure that the natural resources and the environment of the Yukon are managed and used in accordance with government policy by

- maintaining and enhancing the quality of the Yukon's environment for present and future generations through ecosystem-based management, conservation of resources and protection and maintenance of biodiversity;

- ensuring that all legislative and regulatory initiatives intended to safeguard Yukon's environment and natural resources remain relevant through the ongoing delivery of effective education, monitoring and enforcement programs;

- strengthening the Yukon government's vision to maintain and enhance the Yukon's natural environment for present and future generations;

- ensuring that Yukon people have the opportunity to be involved in the development and review of departmental programs, policies, legislation and regulations through open and meaningful communication and participatory processes;

- managing natural resources in a manner that promotes integration with other sectors including economic development, so that optimum benefits can be derived for all Yukon people;

- participating in national and international measures designed to enhance environmental quality and encourage sustainable use of natural resources;

- integrating, implementing and managing authorities and responsibilities in water resource and environmental management; and

- undertaking resource management activities that meet the Government of Yukon's obligations and respect the rights of aboriginal people and relationships established through

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Il veille à ce que les ressources naturelles et l'environnement du Yukon soient gérés et utilisés en conformité avec les politiques du gouvernement :

- en conservant et en rehaussant la qualité de l'environnement du Yukon pour le bien de tous, y compris les générations futures, grâce à une gestion écosystémique, la conservation des ressources, et la protection et la préservation de la biodiversité;

- en veillant à ce que les initiatives législatives et réglementaires visant à protéger l'environnement du Yukon et ses ressources naturelles restent pertinentes grâce à la mise en oeuvre continue de programmes de sensibilisation, de contrôle et d'application;

- en réaffirmant la vision du gouvernement du Yukon de conservation et de mise en valeur de l'environnement naturel du Yukon pour les générations actuelles et futures;

- en veillant à ce que la population du Yukon ait l'occasion de participer à l'élaboration et à la révision de programmes, de politiques, de lois ou de règlements ministériels, grâce à un processus de participation et de communication transparent et significatif;

- en gérant les ressources naturelles pour favoriser l'intégration avec d'autres secteurs, tel le développement économique, afin de maximiser les avantages possibles pour la population du Yukon;

- en participant aux mesures nationales et internationales visant à rehausser la qualité de l'environnement et à favoriser l'utilisation durable des ressources naturelles;

- en intégrant, en mettant en oeuvre et en gérant ses attributions dans les domaines de la gestion des eaux et de l'environnement;

- en entreprenant des activités de gestion des ressources conformes aux engagements du gouvernement du Yukon qui respectent les droits des peuples autochtones et les relations établies sous le régime des accords de

land claims and self-government agreements.

revendications territoriales et des ententes d'autonomie gouvernementale.

DEPARTMENT OF FINANCE

To ensure the financial resources of the Government of Yukon are managed to meet the priorities of the government and comply with the statutes.

MINISTÈRE DES FINANCES

Il veille à ce que les ressources financières du gouvernement du Yukon soient gérées en conformité avec les priorités du gouvernement et dans le respect des lois.

DEPARTMENT OF HEALTH AND SOCIAL SERVICES

To work with the community to ensure quality health and social services for Yukoners. This will be achieved by helping individuals acquire the skills to live responsible, active, healthy and independent lives; and by providing a range of accessible, sustainable services that assist individuals, families and communities to reach their full potential.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES AFFAIRES SOCIALES

Il œuvre auprès de la collectivité afin d'assurer des services de santé et des services sociaux de qualité. Ces objectifs seront atteints en aidant les personnes à acquérir les habiletés leur permettant de vivre de façon saine, active, autonome et responsable et en leur offrant une gamme de services accessibles et durables pour aider les personnes, les familles et les collectivités à s'épanouir pleinement.

DEPARTMENT OF HIGHWAYS AND PUBLIC WORKS

To develop, manage and regulate Yukon's transportation infrastructure and systems.

MINISTÈRE DE LA VOIRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS

Il aménage, gère et réglemente les infrastructures et les systèmes de transport.

To acquire, develop and manage real estate that provides accommodation to government departments and agencies.

Il achète, aménage et gère des biens immobiliers qui servent à loger les ministères et les agences du gouvernement.

To develop and manage government information technology and telecommunications infrastructure.

Il met en place une infrastructure des technologies et des télécommunications et la gère.

To provide procurement and other central agency services that support the day-to-day operations and program delivery of government departments.

Il fournit des services d'approvisionnement et d'autres services centralisés qui appuient au quotidien les activités et les programmes des ministères du gouvernement.

DEPARTMENT OF JUSTICE

The Yukon Department of Justice operates to

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Le ministère de la Justice du Yukon fonctionne de façon :

- enhance public confidence in, and respect for, the law and society;

- à rehausser la confiance et le respect du public envers la société et ses lois;

- promote an open and accessible system of justice that provides fair and equal services to all Yukon citizens;

- à promouvoir un système juridique transparent et accessible offrant des services justes et égaux à la population du Yukon;

- ensure that the administration of justice

- à veiller à ce que l'administration de la justice fonctionne dans l'intérêt de toute la population

operates for the benefit of all persons in Yukon;

- work toward an effective and responsive correctional system to manage offenders in ways that offer opportunities for healing and hope for change, while ensuring public safety;

- ensure that the Government of Yukon receives high quality and cost-effective legal services;

- promote effective policing, crime prevention and community justice initiatives in our communities; and

- encourage respect for individual, collective and human rights.

PUBLIC SERVICE COMMISSION

To make appropriate investments in the public service to sustain the organization as a desirable place to work to ensure the delivery of the best possible programs and services to Yukon people.

To provide leadership in planning and implementing initiatives to address corporate human resource responsibilities.

To work in partnership with departments to support organizational excellence by developing human resource expertise.

DEPARTMENT OF TOURISM AND CULTURE

In partnership with the private sector, non-governmental organizations, municipal governments, First Nation governments and other government departments

- to generate long-term economic growth and export revenues for the benefit of Yukon people through the development and marketing of the Yukon tourism industry; and

- to generate long-term economic growth and maximize socio-cultural benefits for Yukon

du Yukon;

- à établir un système correctionnel efficace et souple permettant de traiter les délinquants de façon à offrir des occasions de guérison et un espoir de changement, tout en assurant la sécurité du public;

- à s'assurer que le gouvernement du Yukon reçoit des services juridiques de qualité supérieure et à des coûts raisonnables;

- à promouvoir le maintien de l'ordre, la prévention du crime, ainsi que des initiatives efficaces de justice communautaires;

- à favoriser le respect des droits de la personne sur le plan individuel et collectif.

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Elle investit judicieusement dans la fonction publique pour soutenir l'organisation à titre de milieu de travail de choix dans le but de garantir la prestation des meilleurs programmes et services possible à la population du Yukon.

Elle offre du leadership dans le secteur de la planification et de la mise en œuvre d'initiatives pour assumer les responsabilités d'entreprises en matière de ressources humaines.

Elle travaille en partenariat avec les ministères pour soutenir l'excellence organisationnelle grâce à une expertise accrue en matière de ressources humaines.

MINISTÈRE DU TOURISME ET DE LA CULTURE

En partenariat avec le secteur privé, les organisations non gouvernementales, les administrations municipales, les gouvernements des Premières nations et d'autres ministères :

- il stimule la croissance économique à long terme et génère des recettes d'exportation dans l'intérêt de la population du Yukon par l'expansion et la commercialisation de l'industrie du tourisme du Yukon;

- il génère une croissance économique à long terme et maximise les avantages socioculturels

residents and visitors through the preservation, development and interpretation of the Yukon's historic resources and of visual, literary and performing arts in the Yukon.

WOMEN'S DIRECTORATE

To support the Government of Yukon's commitment to the economic, legal and social equality of women.

YUKON DEVELOPMENT CORPORATION

To develop and promote the development of energy systems and the generation, production, transmission and distribution of energy in all its forms in a manner consistent with sustainable development.

YUKON HOUSING CORPORATION

To assist people to meet their housing needs.

To help the housing market-place work better by furthering the self-sufficiency of communities, industries and people by

- providing social housing to serve the changing needs of clients;
- providing staff housing to meet Government of Yukon departmental needs;
- supporting Yukoners to repair their homes, improve the energy efficiency and accessibility of their homes and protect the environment;
- providing financial and technical advice to assist with rising energy costs;
- supporting Yukoners to become homeowners and to improve the accessibility and energy efficiency of the housing stock;
- assisting seniors and persons with special

pour la population du Yukon et les touristes par la préservation, le développement et l'interprétation des ressources historiques, ainsi que des arts visuels, littéraires et de la scène du Yukon.

BUREAU DE PROMOTION DES INTÉRÊTS DE LA FEMME

Il appuie le gouvernement du Yukon dans ses engagements en matière d'égalité économique, juridique et sociale des femmes.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU YUKON

Elle appuie le développement de systèmes énergétiques, ainsi que de la production, la transmission et la distribution d'énergie sous toutes ses formes selon les principes du développement durable.

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU YUKON

Elle aide la population à subvenir à ses besoins en matière de logement.

Elle contribue au bon fonctionnement du marché de l'habitation en favorisant l'autonomie des collectivités, des industries et de la population du Yukon :

- en fournissant du logement social pour répondre aux besoins changeants de la clientèle;
- en répondant aux besoins des ministères du gouvernement du Yukon en matière de logement pour leur personnel;
- en encourageant les résidents du Yukon à rénover leurs domiciles, à améliorer l'efficacité énergétique et l'accessibilité de leurs domiciles et à protéger l'environnement;
- en fournissant des conseils financiers et techniques pour aider à faire face à la hausse des coûts de l'énergie;
- en encourageant les résidents du Yukon à devenir propriétaires et en améliorant l'accessibilité et l'efficacité énergétique de logements disponibles;
- en aidant les personnes âgées et les personnes

needs to meet their special housing requirements;

- playing a lead role in educating and transferring technology to the Yukon housing industry and general public;

- building community and industry capacity; and

- increasing the availability of affordable housing in Yukon for seniors and persons with special housing needs.

ayant des besoins spéciaux à subvenir à leurs besoins en matière de logement;

- en jouant un rôle de chef de file dans l'éducation et le transfert de technologie à l'industrie de l'habitation au Yukon et au grand public;

- en maximisant le potentiel des collectivités et de l'industrie;

- en augmentant la disponibilité de logements à prix abordable au Yukon pour les personnes âgées et les personnes ayant des besoins spéciaux.

YUKON LIQUOR CORPORATION

To provide and regulate the purchase, importation, distribution and retail sale of liquor products, while ensuring availability and variety to meet customer demand.

To promote and enforce the legal and socially responsible consumption and service of liquor products.

To support the return and recycling of beverage containers where required.

To provide timely and efficient access to specific government services, on behalf of other departments, in rural communities where a liquor store is located.

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU YUKON

Elle est responsable de l'achat, de l'importation, de la distribution et de la vente au détail de boissons alcoolisées et de leur réglementation. Elle veille aussi à ce que la disponibilité et la variété des produits disponibles répondent à la demande de la clientèle.

Elle favorise une consommation et un service licite et socialement responsable de boissons alcoolisées et prend des mesures à cette fin.

Elle favorise la consignation et, si nécessaire, le recyclage des récipients à boisson,

Elle offre un accès efficace et rapide à des services gouvernementaux particuliers, au nom d'autres ministères, dans les collectivités rurales dotées d'un magasin de vente de boissons alcoolisées.